

4630 C'est moi qui vous remercie, une très belle contribution. Merci beaucoup, Madame. C'est parce que plus on a les mémoires, c'est-à-dire que les questions aussi qu'on aurait pu vous poser ont toutes pas mal été répondues. Puis on comprend que vous allez participer aussi à la prochaine consultation publique qui va porter sur la fameuse politique d'inclusion du 2020.

Mme LOUISE CONSTANTIN :

4635 Oui. Je viens de voir qu'elle a été reportée.

LE PRÉSIDENT :

4640 Merci beaucoup.

Mme LOUISE CONSTANTIN :

C'est moi qui vous remercie.

4645 **LE PRÉSIDENT :**

4650 Alors, la commission appelle la dernière contribution de cet après-midi, c'est, madame Mélissa Hurtado Henao et monsieur Nicolas Le Berre de l'équipe Ipso Facto. Alors, bonjour. Vous pouvez vous présenter au bénéfice de notre sténographe.

M. NICOLAS LE BERRE :

Donc, Nicolas Le Berre, étudiant à la maîtrise en urbanisme à McGill.

4655 **Mme MÉLISSA HURTADO HENAO :**

Mélissa Hurtdo Henao, diplômée en urbanisme et consultante.

LE PRÉSIDENT :

4660

Merci. Alors, allez.

M. NICOLAS LE BERRE :

4665

Donc, le projet qu'on va vous présenter c'est un projet qui a été présenté la première il y a exactement un an presque, dans le cadre de notre projet terminal en urbanisme à l'Université du Québec à Montréal. Donc, on a travaillé environ un an sur ce projet-là, on était six et nous sommes deux de l'équipe qui vont vous présenter le projet aujourd'hui.

4670

Donc, le projet s'est concentré principalement sur Molson et ses abords, mais on n'ignore pas la question de Radio-Canada, du pont et tout ce genre de choses là. Donc, on va passer rapidement au travers de la présentation, puis comme ça à la fin, en dedans de 10 minutes environ, puis après ça on pourra peut-être avoir la période de questions à la fin. Donc, l'actualité c'est l'actualité de l'année passée.

4675

Le premier geste qu'on a essayé de poser au niveau de notre analyse c'était vraiment de voir dans quel contexte Molson s'incérait, mais vraiment à une très grande échelle. Principalement entre le Mont Royal, l'Île Sainte-Hélène qui font tous deux l'objet de plusieurs discussions, consultations, même en ce moment. Et aussi la présence du parc Lafontaine. Et en bleu on peut voir les anciens réseaux hydrographiques de l'île de Montréal et certainement certains vous ont mentionné la présence du ruisseau Saint-Martin qui était présent par la passé.

4680

Donc, il y a certaines vues aussi. On peut voir que les vues à partir du pont Jacques-Cartier sont encore très belles, très dégagées, sur le pont Jacques-Cartier. On voulait absolument les préserver. Alors, que dans l'ouest de l'Île ou au centre-ville sont relativement plus cachées désormais.

4685

4690 On a aussi consulté abondamment la Stratégie centre-ville qui venait de sortir à l'époque. Donc, une carte des projets qui sont en cours, planifiés, en réflexion. L'Île Sainte-Hélène à ce moment-là était en train de se faire, disons de subir de nombreuses transformations. Donc, on l'a aussi incluse dans l'ensemble des projets en cours, parce qu'il faut aussi regarder un peu qu'est-ce qui se passe de l'autre côté du fleuve si on veut rendre la vue, à partir du fleuve, intéressante sur quelque chose d'intéressant.

4695 L'ensemble des quartiers qu'il y a autour, c'est revenu souvent la Courtepointe où l'aspect de tous les différents noms, toutes les différentes appellations, les différentes identités, Faubourgs Québec, le Village, le quartier Saint-Jacques, Sainte-Marie, la Cité des Arts, le port de Montréal, le Vieux-Port. Donc, il y en a énormément.

4700 Au niveau de l'historique, rapidement. Donc, on s'est surtout concentrés sur le Faubourg à m'lasse qui était présent et qu'occupait Radio-Canada, mais aussi Molson. Et Molson aussi à contribué à cette destruction-là du quartier en s'étalant au fil de ses agrandissements petit à petit. Donc ça, c'est notre site exactement. Donc, de Amherst jusqu'au pont Jacques-Cartier et de l'autoroute Ville-Marie jusqu'au fleuve Saint-Laurent, ce qui inclut donc les anciens entrepôts
4705 frigorifiques pour le lien avec le vieux port, disons.

Donc, rapidement, mise en contexte, démarche, le projet et sa mise en œuvre. Donc, une photo du Faubourg à m'lasse, une photo du quartier Sainte-Marie aujourd'hui. Les cordes à linge sont encore là, et une bonne partie du Faubourg à m'lasse est disparu, mais il y a des
4710 éléments qui sont encore, la classe populaire est encore là disons.

On a vu tout à l'heure des photos d'Ontario congestionné, c'est la même chose sur Notre-Dame et Notre-Dame n'est pas plus agréable. Et bien qu'il y ait une piste cyclable le long de Notre-Dame, c'est une piste cyclable pour la récréation, ce n'est pas une piste cyclable qui est
4715 vraiment pratique pour se rendre à partir du centre-ville dans Hochelaga.

4720 Donc, la stratégie centre-ville, transformation des secteurs riverains, implanter des écoles, diversité de logement pour les familles au centre-ville et stimuler l'emploi aussi. Donc, nos trois objectifs, un quartier convivial modèle, créer des liens entre les quartiers environnants et le fleuve Saint-Laurent, et mettre en valeur les éléments historiques et naturels de notre site.

4725 Donc ça, c'est notre petite équipe, et donc moi et Mélissa sommes là aujourd'hui pour vous présenter et Mélissa va continuer en vous parlant de la démarche.

Mme MÉLISSA HURTADO HENAO :

4730 Donc, en terme de la démarche, je vais quand même passer rapidement parce qu'on veut vraiment se concentrer au cœur de notre proposition. Donc, ici on voit une vue rapprochée du site de Molson et ses alentours. Nous avons donc passé à travers une analyse architecturale de l'immeuble pour savoir qu'est-ce qui valait la peine d'être préservé et/ou démoli. Suite à l'évaluation, nous avons constaté que c'était surtout le style brutaliste qui serait vraiment pour mettre à terre, tandis que la concentration patrimoniale avec le front historique et la diversité seraient vraiment de ce côté-ci.

4735 Donc, en bleu qu'est-ce que nous proposons de préserver, en rouge qu'est-ce que nous proposons d'éliminer.

4740 **LE PRÉSIDENT :**

Revenez, revenez dont.

Mme MÉLISSA HURTADO HENAO :

4745 Oui, excusez. Oui, c'est vrai que ce n'est pas trop clair avec les couleurs ici.

M. NICOLAS LE BERRE :

4750 Pour le geste principal, on s'arrête à la tour finalement et à partir de la tour vers l'ouest.

LE PRÉSIDENT :

4755 Mais comme la tour c'est un bâtiment évidé, en fait c'est strictement une structure d'affichage.

M. NICOLAS LE BERRE :

4760 On a une raison pour la conserver plus loin dans le projet.

LE PRÉSIDENT :

Ah c'est vous ça, qui la meublez, qui mettez des étages à l'intérieur.

4765 **Mme MÉLISSA HURTADO HENAO :**

Pour mettre les bureaux et des espaces de co-working effectivement.

LE PRÉSIDENT :

4770 D'accord.

LA COMMISSAIRE :

4775 Vous démolissez le bâtiment qui est du côté nord de Notre-Dame?

M. NICOLAS LE BERRE :

4780 Oui, avec les boiseries intéressantes et avec des salles de réunion et tout ça. En gros,
dans la démarche pour les différents styles, c'est qu'on a vraiment des styles néoclassiques art
déco, moderne, industriel, brutaliste. Tous ces styles-là sont présents dans le complexe qui est
énorme, et donc, puisqu'il y avait déjà des éléments modernes qui sont dans la partie qu'on
4785 conserve avec la grande tour grise, qui s'était insérée dans la façade, on considérerait que ce
style-là était déjà présent. À partir de là, oui on sait qu'il y a quand même des éléments assez
prestigieux dans ce bâtiment-là.

LE PRÉSIDENT :

4790 Héritage Montréal ne vous aimera pas. Il est venu nous le dire hier soir.

M. NICOLAS LE BERRE :

Dommage.

4795 **Mme MÉLISSA HURTADO HENAO :**

4800 Donc, si nous poursuivons avec ce plan-ci, qu'est-ce que nous voulions mettre de l'avant,
c'est l'importance de préserver les vues. Ce secteur-ci est riche vraiment en terme d'icône
historique et aussi en termes des paysages, donc il y a le fleuve, le mont Royal, le quai de
l'horloge et le pont Jacques-Cartier depuis qu'il a été rénové, c'est vraiment rendu une signature
dans le secteur. L'importance de préserver les vues, peu importe le type de développement qui
pourrait s'y faire.

4805 Rapidement, concept et scénario préliminaire. C'était juste tout simplement que nous
avons passé à travers un processus de réflexion qui nous a amenés à une évaluation pour savoir
qu'est-ce qui serait important de préserver ou non et de répondre à plus d'enjeux possible.

4810 Donc, à travers le tout, nous avons donc trouvé le concept et le scénario final qui est la
croisée. Donc, juste pour mentionner rapidement qu'est-ce que nous voyons ici, c'est tout
simplement deux pôles, un plus chaud et plus froid. Le pôle froid avec le secteur résidentiel qui
viendrait s'accrocher au secteur avoisinant en termes de diversité de logement. Nous aurions
donc le pôle plus avec les activités, donc notre pôle chaud avec des commerces, des
incubateurs d'entreprises, des marchés. Donc ça, ça serait la proposition.

4815

LE PRÉSIDENT :

4820 Attendez. Non, non, non, non, non. Mais dans l'urbanisme contemporain, on favorise la
mixité des usages dans un même lieu de sorte qu'on favorise la vie, le déplacement actif vers
l'emploi, vers l'ensemble des services. Tandis que là, vous faites un zonage 1960 des activités...

Mme MÉLISSA HURTADO HENAO :

4825 Bien, en fait, il faut faire attention. Parce qu'on prévoit quand même avoir des
commerces de proximité au cœur même du secteur résidentiel. Également, qu'est-ce que nous
voyons ici en bleu pour entrer un petit peu plus en détail, ça serait une école qui serait disponible.
Et tout ça, à l'intérieur même des îlots il y aurait des espaces partagées pour les piétons et les
cyclistes, avec quelques axes majeurs.

4830

4835 Également, en terme de mixité, on voulait plutôt avoir une zone tampon. Donc, qu'est-ce
que nous pouvons voir ici, c'est vraiment notre coulée verte en haut avec une proposition de
complexe aquatique aussi qui serait présent, des espaces verts, des systèmes de récolte d'eau
pluviale que nous allons voir un peu plus loin. Ici aussi, donc on aurait également une zone avec
une forte densité en termes de bâtiment mixte.

Donc, nous nous sommes quand même assurés de retrouver des composantes un petit peu partout dans une logique quand même de deux mouvements qui viennent ramener les différents quartiers.

4840

LE PRÉSIDENT :

Les bâtiments qui sont au nord de Notre-Dame ça serait quel type d'usage?

4845

M. NICOLAS LE BERRE :

Peut-être juste pour faire un complément, juste, juste, juste avant, c'est aussi le but de vraiment relier avec Faubourgs Québec. En ce moment, Faubourgs Québec il n'y a aucune mixité, donc ces gens-là veulent protéger vraiment leur qualité de vie en ce moment. Donc, on vient plus se greffer à eux autres. Il y aura un peu de mixité à l'intérieur du site...

4850

LE PRÉSIDENT :

... mais vous faites quand même un parc de transition entre Faubourgs Québec et le nouveau Faubourgs Québec, c'est-à-dire vous allez quand même...

4855

Mme MÉLISSA HURTADO HENAO :

Oui. Nous avons quand même eu une grande réflexion de l'importance d'avoir beaucoup d'espaces verts et des espaces de repos.

4860

LE PRÉSIDENT :

Pourquoi il y a une rue entre les deux, dans le milieu du parc. Pourquoi il y a une rue?

4865

M. NICOLAS LE BERRE :

4870 C'est une représentation, ce n'est pas une rue pour les voitures nécessairement, sinon le
type de typologie... donc, on a des typologies qui sont variées à l'intérieur de l'ensemble du
projet. Oui on a certaines typologies qui sont plus fermées sur elles-mêmes en bloc, mais c'est
celles qui donnent sur l'autoroute, qui ne disparaît pas, ou encore sur René-Lévesque qui va
rester quand même relativement passant.

4875

Un de nos buts c'était d'avoir une grande variété de typologies, de ne pas se contenter
de dire « bien, ça va être un ensemble de blocs ou ça va être un ensemble de maisons en
rangée ou alors ça va être très uniforme ». On est vraiment allé avec différentes typologies selon
les différentes portions du site, parce que le site est énorme, puis ça, ce n'est pas un ensemble
4880 en plus du territoire du PPU et déjà on considère que déjà ce site-là est très grand.

LE PRÉSIDENT :

Puis dans la proposition les voies ferrées sont couvertes?

4885

M. NICOLAS LE BERRE :

Alors, ça on pourra y revenir plus loin. Mais les voies ferrées ne sont pas couvertes, on
utilisait la proposition, on utilisait surtout le...

4890

LE PRÉSIDENT :

... comme le port de Montréal on l'envoie à New York c'est ça?

4895

M. NICOLAS LE BERRE :

Potentiellement, non. C'est surtout que dans tous les cas, la cour de triage qui est là avec les trains qui sont de plus en plus, les convois qui sont de plus en plus longs, quand ils vont dépasser trois kilomètres de longueur ils ne pourront plus utiliser cette cour de triage là pour réassembler les trains. Donc, à un certain moment, si on regarde à long terme, et bon, un projet d'urbanisme on doit regarder quand même à très long terme, on ne voit pas comment est-ce que le port va pouvoir continuer de prendre de l'expansion dans le quartier et sur ce site-là. Il peut encore prendre un peu d'expansion pour peut-être rajouter encore deux voies, mais après ça il va faire quoi quand ça va être la prochaine phase d'expansion qui va nécessiter de rajouter cinq autres voies, il va venir exproprier Notre-Dame?

LE PRÉSIDENT :

Il y a l'ancien conseiller municipal qui nous a déposé sa proposition qu'on va regarder.

Mme MÉLISSA HURTADO HENAO :

Richard Bergeron?

LE PRÉSIDENT :

Non, mais la proposition...

LA COMMISSAIRE :

La proposition?

LE PRÉSIDENT :

La proposition de monsieur Bergeron?

M. NICOLAS LE BERRE :

4930 Ça, c'était l'entrée est ou la porte de l'est ou quelque chose comme ça, qui avait été
présenté. Même quand il était chef de Projet Montréal... Mais ça, un aménagement sur dalle à la
grandeur, on vient perdre certains éléments comme la notion de naturaliser les berges, d'être en
amont sur Notre-Dame et de regarder en descente sur le fleuve, on perd ces éléments-là quand
même avec un élément de dalle qui ne nous semble pas... enfin bon, on perd certains éléments
quand même.

4935

Mme MÉLISSA HURTADO HENAO :

4940 Donc, pour vous montrer un petit peu plus le projet en question. Ici, nous aurions une
grande vue de notre proposition. Comment elle est montée, ça serait de venir faire la connexion
avec la bio-région pour s'assurer une continuité d'espaces verts et bleus. Donc ça, ça serait
vraiment la structure des voies.

4945

Comme vous pouvez le constater, il y a quand même beaucoup de grandes, moyennes
et petites places publiques, parce qu'on veut s'assurer d'avoir des espaces de repos pour toute
la population en question. On veut que ça soit aussi un lieu de rassemblement pour les quartiers
environnants et non seulement pour la vie de quartier. Donc ça, ça va permettre de venir
ramener les gens qui vont converger vers la place centrale, que ça serait l'agora que nous
proposons.

4950

Donc ça, je vais passer rapidement. La reprise des équipements industriels de Molson,
une des propositions serait de reprendre les chauffe-eau et d'en faire un système de chauffage
urbain pour pouvoir venir desservir le secteur. Station de pompage Craig avec un système de
récolte des eaux pluviales et de traitement de la neige usée.

4955

LE PRÉSIDENT :

C'est-à-dire vous réhabilitez la station Craig?

Mme MÉLISSA HURTADO HENAO :

4960

Oui, effectivement. Ça fait des années qu'on est en train de rechercher quel type de fonction on pourrait y donner. Donc ça, c'était venu sur la table et c'est pour ça qu'aujourd'hui nous la proposons. Le tunnel Brock qui vient aussi se rattacher à la trame bleue, dans ce cas-ci. Ça, c'est une vue actuelle. Notre proposition, qu'est-ce que nous voulons amener à votre attention, c'est que nous ne cachons pas le mont Royal. Donc, notre proposition malgré qu'on propose des immeubles de quatre à six étages avec quand même une densité très raisonnable, on ne cacherait pas les vues.

4965

4970

À quoi ressemblerait une vue du quai de l'horloge. Et voici. Une vue de la promenade que nous proposons avec un système de récolte des eaux également qui serait, qui vont venir aussi contribuer à la qualité de vie environnante, l'agora. Et pour répondre un petit peu à la question sur les voies ferrées, bien une des propositions serait de mettre en place, de les réutiliser pour en faire un transport collectif qui viendrait se rattacher au REM. On va discuter un petit peu plus loin.

4975

4980

Vue de l'ascenseur du pont. On parle ici d'accès universel et également aussi de l'accessibilité au pont à la place de se rendre autant au nord pour pouvoir remarquer le tout. Il y aurait possibilité d'un ascenseur qui donnerait une vue non seulement sur le quartier, sur le fleuve et le restant de l'île. Qu'est-ce que nous voyons ici, ça serait une proposition d'immeubles à haute densité. Donc, c'est l'immeuble que je vous mentionnais, mixte qui s'est inspiré des habitats 67 avec un style modulable.

LE PRÉSIDENT :

4985

Donc ça, c'est la rue Notre-Dame?

Mme MÉLISSA HURTADO HENAO :

Oui, exactement.

4990

LE PRÉSIDENT :

Après il y a comme un toit entre deux édifices. C'est quoi ça?

4995

M. NICOLAS LE BERRE :

C'est ça, il y a une rangée d'édifices à bureaux avec une promenade semi-intérieure, mais pour venir faire la desserte des espaces à bureaux qui est la tour qui est un peu plus élevée, à droite, qui après ça, là on a, qu'est-ce qui resterait d'un boulevard urbain. Mais la rue Notre-Dame serait vraiment à plus petite échelle et le boulevard plus comme, bien, pas exactement, mais plus à l'échelle du Vieux-Montréal. Puis après ça, le boulevard urbain, le boulevard urbain là, ça serait l'autoroute Ville-Marie en ce moment qui serait transformée.

5000

5005

Mme MÉLISSA HURTADO HENAO :

Qui serait partiellement couverte.

LE PRÉSIDENT :

5010

Pourquoi couvrir les trois premiers étages de l'édifice qui longe Notre-Dame?

Mme MÉLISSA HURTADO HENAO :

5015

Que voulez-vous dire?

LE PRÉSIDENT :

Bien, vous mettez un toit entre les deux bâtiments au troisième étage.

5020

M. NICOLAS LE BERRE :

Ça, c'était un peu inspiré par le Centre Mondial de Commerce, comme atmosphère, à partir de là, c'est un espace fermé qui vient s'ouvrir sur une place publique avec la station de pompage Craig. Et ça venait créer encore une nouvelle atmosphère. Parce qu'on voulait créer différentes typologies, différentes atmosphères...

5025

LE PRÉSIDENT :

... pour l'hiver, c'est ça, c'est ça, c'est ça.

5030

M. NICOLAS LE BERRE :

L'été on a des choses intéressantes sur Notre-Dame, l'hiver on va avoir quelque chose d'intéressant au chaud.

5035

LE PRÉSIDENT :

Je comprends.

5040

Mme MÉLISSA HURTADO HENAO :

Place Ernest Lavigne, donc dans le secteur résidentiel avec l'école primaire qui serait disponible aussi pour venir ramener les familles en ville et également offrir le service à la population existante, que ça fait des années qui le demande.

5045

5050 Ça, c'est une vue de la sortie de l'autoroute. Ça serait vraiment...cette sortie-ci elle est principalement en partie utilisée pour le camionnage pour desservir U-Haul et compagnie. Donc, si on était en mesure de les relocaliser, cette sortie elle ne serait plus vraiment nécessaire. Donc, il y aurait quand même moyen de conserver la connexion est-ouest de l'autoroute, bien, en fait de l'île de Montréal à travers une autoroute qui serait plus optimale en termes de distribution dans l'espace. Donc ça, ça en serait un moyen avec un espace piéton.

5055 Parc Sohmer, on voulait faire un rappel historique. Donc, c'est pour ça qu'on l'a refait rejaillir dans notre place centrale. Ça serait vraiment un parc qui est quand même assez important en termes d'espace. Qu'est-ce qui pourrait être intéressant, c'est qu'on parlait des quatre saisons, peut-être de reprendre les installations d'eau pour en faire des patinoires au courant de l'hiver.

5060 Une étude de faisabilité. Donc, on a constaté qu'il était assez réaliste. Je vais laisser mon collègue...

M. NICOLAS LE BERRE :

5065 C'est très rapide. En gros, on reprend principalement la démarche que la Ville avait faite dans le cadre du projet Faubourgs Québec. Donc, on reste dans les années 90, 80. Et donc, ça serait la Ville qui prendrait en charge principalement le projet. La raison principale c'est que le coût de décontamination des terrains, des fouilles archéologiques, la préparation du terrain c'est des nouvelles rues, des nouvelles infrastructures, des nouvelles canalisations qui doivent être
5070 installées sur la place avant même que ça rapporte une cent au promoteur. Donc, les risques sont trop élevés, les coûts sont trop élevés et on considère que comme ça la Ville pourrait garder le contrôle du projet. Et par la suite, avec l'aide du gouvernement on pourrait essayer de faire diminuer les coûts finalement, le gouvernement du Québec ou fédéral, de faire diminuer les
5075 coûts de ces infrastructures-là.

5080

Bon, ça, c'est les différentes phases, je vais passer au travers rapidement. Donc, pour les retombées du projet c'était principalement donc, sans monter plus haut que six étages à part dans le bâtiment sur le bord du pont Jacques-Cartier. On a une possibilité de 2 600 nouveaux logements, 3 000 emplois créés, c'est principalement le long du boulevard, de l'autoroute Ville-Marie.

5085

Puis on sait qu'avec les studios de Radio-Canada qui vont perdre beaucoup d'espaces avec la nouvelle maison puis tout ça, il y aura beaucoup besoin d'espace de bureaux dans le secteur. Mais ça, c'est des typologies qui aussi permettent facilement d'incorporer des logements sociaux, les logements abordables.

Mme MÉLISSA HURTADO HENAO :

5090

Juste peut-être pour ajouter en termes des emplois créés. À travers non seulement les bureaux qui pourraient être disponibles, il y aurait les espaces de co-working qui pourraient être présents, prendre de la place. Mais aussi on propose de faire de l'agriculture urbaine, que ça soit dans les secteurs résidentiels qui puissent desservir les populations habitantes ou aussi dans les secteurs qui sont plus commerciaux. Ça serait pour aussi de l'agriculture urbaine, mais à plus grande échelle, qui permettrait donc de combler la desserte alimentaire sur le terrain.

5095

M. NICOLAS LE BERRE :

5100

Dans l'étude complète, je pense qu'on avait le nombre de tomates qu'on pouvait produire en une année, mais c'est des exercices quand même plaisants à faire de regarder si on utilisait tous les toits pour de l'agriculture urbaine, bien combien de tonnes de tomates puis je pense qu'on nourrissait Ville-Marie au complet quasiment.

LE PRÉSIDENT :

5105

En autant qu'on aime les tomates.

M. NICOLAS LE BERRE :

5110 En autant qu'on aime les tomates, c'est ça, exactement. On peut faire un festival aussi
comme en Italie à chaque année, se lancer des tomates pour la tension sociale dans le quartier
peut-être. Et donc, ça revenait à environ 16 millions en revenu foncier par année. Donc, c'est
quand même un projet qui reste intéressant pour la Ville.

5115 En conclusion, on fait juste revenir à une plus grande échelle. Il y avait la Promenade
Fleuve-Montagne. Puis je pense que ça répond peut-être à un certain nombre de questions
aussi, toute la question du pont Jacques-Cartier, la question des autoroutes, avec des systèmes
sur rail. On peut quand même transporter beaucoup plus de personnes avec la même emprise
publique de voie.

5120 Le pont Jacques-Cartier aussi, quand il avait été construit, il y avait deux voies de chaque
côté, mais il y avait une voie qui était prévue pour les tramways de chaque côté. Puis ça a été
ouvert à la circulation automobile dans les années 80 seulement. Puis ça réglerait en partie le
problème de la rue Ontario.

5125 **LE PRÉSIDENT :**

Il y avait des tramways sur le pont Jacques-Cartier?

M. NICOLAS LE BERRE :

5130 Il n'y a jamais eu de tramway qui a roulé, mais ils ont posé, je crois qu'ils avaient quand
même posé les rails, mais le pont a été terminé dans les années 40, 45.

LA COMMISSAIRE :

5135

C'était la fin déjà des tramways.

M. NICOLAS LE BERRE :

5140 C'est ça. Donc, il n'y a jamais eu de compagnies qui a, peut-être même qu'ils attendaient un partenaire privé pour construire.

LE PRÉSIDENT :

5145 Vous êtes en train de nous annoncer qu'il n'y aura pas de SLR sur le pont Champlain?

M. NICOLAS LE BERRE :

5150 Bien, sur le pont Champlain le REM, le partenaire privé est trouvé. Mais en plus si on regarde avec la CAQ qui parle de bon, on ne parlera pas nécessairement de politiciens précis, mais l'axe sur Notre-Dame, l'axe de l'est, mais en plus dans la promesse il y avait aussi le boulevard Taschereau. Boulevard Taschereau il se rend directement connecté avec le REM, le pont Jacques-Cartier à un moment donné il va falloir considérer que c'est juste quand il est fermé pour le moment des feux d'artifice, c'est un lieu qui est incroyable de pouvoir le marcher. La piste cyclable n'a jamais répondu aux attentes comme elle est conçue en ce moment. Donc, rajouter ça à la liste des acteurs à consulter, la société des ponts, puis vraiment essayer de l'inclure fortement dans le projet.

5160 **Mme MÉLISSA HURTADO HENAO :**

5165 Et peut-être pour rajouter quelques petits éléments. De l'importance vraiment de l'accès au fleuve malgré l'annonce qu'ils ont effectuée hier pour l'ajout de deux voies. Mon collègue a apporté le point qu'à un moment donné c'est bien beau qu'une entreprise prenne de l'expansion, mais il faut vraiment voir au long terme. Donc, à un moment donné on va se retrouver face à la

même situation. Tandis que là, c'est une opportunité unique pour donner accès au fleuve aux citoyens à la population environnante. Donc, on considère que c'est important d'essayer de pousser la chose.

5170 **LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup. C'était une excellente contribution. Ça va nous permettre de réfléchir encore un peu plus. Merci beaucoup.

Alors, la commission va ajourner. Nous allons reprendre à 19 heures.

5175

AJOURNEMENT

* * *

5180

Je, soussignée, Cindy Lavertu, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription fidèle et exacte des témoignages et opinions pris dans cette audience au moyen de la sténotypie.

5185

Cindy Lavertu